

L'Écho Althénois

Magazine Municipal

Janvier - Février 2021

In Memoriam :

Bernard Le Meur
Claude Chabran

Visite Brune

Poirson :
Un débat
animé

**Élection du
CME :**

Retrouvez vos
élus

**Nuits de la
Lecture :**

Le retour de la
culture reporté

Agenda

Janvier

Mercredi 13

AMAV (Association de Médiation et d'Aide aux Victimes)

Permanence en Mairie de 9h à 12h

Jeudi 14

Architecte Conseil

Permanence en Mairie sur rendez-vous à partir de 14h30 (04 90 62 01 02)

Lundi 18

Relais Assistante Maternelle (RAM)

Permanence avec rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 14h à 16h30
04.90.61.65.55 – ram@perneslesfontaines.fr

Samedi 23

Culture

Nuit de la lecture (reportée au 17 avril)

Dimanche 24

AAFA

Assemblée Générale à 17h via la plateforme Zoom

Février

Mercredi 10

AMAV (Association de Médiation et d'Aide aux Victimes)

Permanence en Mairie de 9h à 12h

Jeudi 11

Architecte Conseil

Permanence en Mairie sur rendez-vous à partir de 14h30 (04 90 62 01 02)

Lundi 15

Relais Assistante Maternelle (RAM)

Permanence avec rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 14h à 16h30

Toutes les manifestations publiques sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. Vous serez informé(e)s au plus tôt en cas de changement.

Réponse à la tribune de «Althen Autrement»

La tribune de la liste « Althen Autrement » publiée dans « L'Écho Althénois » du mois de décembre sous la plume de M. CAPO, dénote de sa part, alors qu'il prétend aux plus hautes fonctions municipales, d'un manque de respect vis-à-vis de ses collègues, et d'une méconnaissance inquiétante du fonctionnement d'une collectivité. Bien que le compte rendu du dernier conseil municipal ait été mis en ligne nous tenons à faire une mise au point. Quand nous lisons, je cite : « Nous constatons peu de débat constructif car les élus de la liste majoritaire, lors de ces réunions, ne demandent aucun éclaircissement sur les divers sujets abordés pour notre village. Elle se contente de voter les délibérations passivement juste après lecture, le débat d'idées est donc absent etc. » Les élu (e) s de la liste « Ensemble allons plus loin pour Althen » se sentent insulté (e) s et réagissent en conséquence lors du conseil municipal du mois de décembre. M. CAPO oublie par ailleurs un peu vite que son score obtenu aux dernières élections lui interdisait la possibilité d'avoir les postes en commissions de travail que nous lui avons spontanément proposés. Il semble, ou feint, d'ignorer que les débats ont lieu d'abord dans lesdites commissions où chacun peut librement s'exprimer s'il le désire. Alors diffuser de telles informations c'est tromper les Althénoises et les Althénois et travestir le fonctionnement de la liste majoritaire qui est justement fondé sur les réunions régulières des élus qui la composent. C'est au cours de ces réunions de majorité que sont abordés, en transparence, TOUS les sujets concernant la commune, ainsi que les points qui sont débattus et, si nécessaire amendés puis soumis au vote en conseil municipal. Alors M CAPO, tournez sept fois votre plume sur la plage blanche avant d'écrire, n'écoutez pas les « conseillers (e) s qui, en voulant se servir de vous comme porte-voix, vous décrédibilisent. Durant cette mandature, comme la précédente, nous mettons un point d'honneur à fonctionner en rupture avec nos prédécesseurs, en accordant à la minorité municipale un espace d'expression dans les colonnes de « L'Écho Althénois ». Nous pensions, à tort, qu'il était possible de travailler sérieusement et en bonne intelligence avec vous. Lors de vos prochaines « tribunes », je vous invite à modérer vos propos et à aborder les vrais sujets qui intéressent les Althénoises et les Althénois. Mais peut-être n'avez-vous aucune remarque constructive à faire. !

Le Maire



RAPPEL

Identification de nos amies les bêtes

Le 18 décembre dernier un décret (n° 2020-1625) concernant le bien-être animal a été publié.

Il impose à tous les détenteurs de chats, de les faire identifier. Dans le cas contraire ils peuvent être sanctionnés d'une contravention de IV e classe (soit 750 €), pouvant être doublée en cas de récidive.

Tous les chats qui sont nés après le 1er janvier 2012 et âgés de plus de 7 mois doivent être soit tatoués, soit pucés.

Pour rappel les chiens qui sont nés après le 6 janvier 1999 ainsi que ceux âgés de plus de 4 mois, doivent également être tatoués ou pucés.

Votre vétérinaire habituel saura vous conseiller au mieux.

Newsletter de la Mairie

Pour recevoir les informations de la Municipalité directement dans votre messagerie électronique, il suffit d'en faire la demande par email à cabinet.communication@althendespaluds.fr

L'édito



Chères Althénoises, Chers Althénois,

Voilà un exercice bien difficile que de former des vœux en ce début d'année alors que tant de personnes ont vécu douloureusement l'année 2020 à cause de cette crise sanitaire qui n'en finit pas.

Beaucoup d'entre nous ont été victimes de ce virus, beaucoup y ont laissé leur vie, plus de 60 000

personnes à ce jour ; alors souhaiter une bonne et heureuse année en ces temps si incertains relève de la gageure.

Pour toutes ces raisons, afin de ne pas contribuer encore plus à la propagation du virus, les vœux communaux qui devaient avoir lieu le 8 janvier et communautaires, sont annulés et seront remplacés par des vœux, comme l'on dit aujourd'hui, 2.0.

Je tiens à rendre hommage à l'ensemble de nos agents et des élu (e) s, exemplaires de dévouement dans la gestion humaine de cette crise qui, à ce jour, représente provisoirement, un coût de 50 000 € pour le budget communal (nous avons eu 100 000 € de dépenses supplémentaires desquelles il convient de déduire les dépenses non réalisées s'élevant à 50 000 €).

La nouvelle équipe et moi-même avions rêvé d'un autre début de mandat, mais il faut savoir s'adapter !

Malgré la morosité ambiante il faut croire dans un avenir meilleur, continuer à avancer, à faire émerger des nouveaux projets et concrétiser ceux pour lesquels nous avons pris des engagements.

Notre budget 2021, en cours d'élaboration, prévoit prioritairement le lancement des travaux au groupe scolaire à savoir :

- Démolition/reconstruction de la cuisine
- Augmentation de la capacité d'accueil de la salle de restauration
- Agrandissement/réaménagement des locaux de l'Alsh

Le permis de construire a été déposé par notre cabinet d'architectes le 18 décembre dernier, les travaux devraient débuter, si tout va bien... ! au deuxième semestre 2021 et durer une année.

Il s'agit là d'un budget prévisionnel conséquent pour notre commune, 1 800 000 € TTC, mais nécessaire afin d'améliorer les conditions d'accueil de nos enfants.

Ce projet, qui va très lourdement impacter le service de la restauration scolaire et de l'accueil de loisirs pendant plusieurs mois, sera présenté aux représentants des parents d'élèves dès que possible.

Comme vous le savez, notre station d'épuration, tout en fonctionnant encore parfaitement au niveau de sa charge polluante, les dernières analyses réalisées sont là pour le démontrer, arrive à saturation.

Lors d'une réunion qui s'est déroulée il y a quelques jours avec le président du syndicat mixte Rhône Ventoux et ses équipes, j'ai fait valoir, comme je m'y étais engagé publiquement, les arguments plaçant en faveur d'une station neuve de préférence au projet initial qui était de réhabiliter celle existante, même si la différence de prix est significative : 2 240 000 € pour la réhabilitation contre 2 705 000 € pour une station neuve, cette différence étant toutefois amortie par la baisse des coûts d'exploitations induite par une station neuve.

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai été entendu et que nous aurons donc bien une station neuve, normalement à l'horizon 2023.

Que le président Jérôme Bouletin, le bureau, les techniciens de Rhône Ventoux en soient ici remerciés.

S'il en était besoin, je profite de l'occasion pour rappeler que lorsque je prends des engagements, je ne les oublie pas une fois la campagne électorale terminée et je fais en sorte de les tenir.

Malgré toutes les questions que nous nous posons quant au retour à une vie normale, sans masques ni couvre-feu et restrictions de toutes sortes, nous travaillons au programme des animations culturelles, et festives qui viendront rythmer le premier semestre de cette année 2021.

Vous en trouverez l'avant programme en pages intérieures.

J'espère que vous apprécierez la nouvelle présentation de notre journal communal, ainsi que le nouveau logo, résultant du sondage qui avait été réalisé il y a 18 mois.

Je vous souhaite une bonne lecture tout en formant le vœu que cette nouvelle année soit celle du retour à une vie normale qui nous permette d'accéder à des joies simples : aller au restaurant, nous retrouver pour un moment de convivialité dans nos deux bars, recevoir sa famille et ses amis librement, aller jouer, pour nos anciens, au loto du vendredi organisé par l'Automne Coloré, bref, en un mot : VIVRE.

Michel TERRISSE

Sommaire

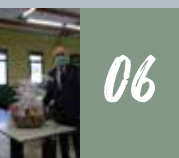
IN MEMORIAM :

Bernard Le Meur
Claude Chabran



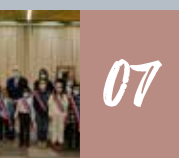
VISITE BRUNE POIRSON :

Un débat animé



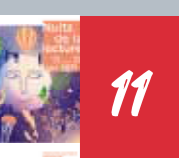
ÉLECTION DU CME :

Retrouvez vos élus



NUITS DE LA LECTURE :

Le retour de la culture reporté



In Memoriam

Cette année 2020 aura été une année particulièrement douloureuse et triste pour notre commune. Douloureuse et triste parce que trois « figures » du village nous ont quittés. Il y a eu d'abord Jean Claude Denis, disparu au printemps dernier, puis, récemment, Bernard Le Meur, et Claude Chabran emporté par la Covid.

Bernard Le Meur

Bernard Le Meur, dont la santé s'était dégradée depuis quelques mois, s'en est allé au matin du 13 novembre dernier.

Lui que ne manquait jamais une cérémonie de mémoire était absent le 11 novembre ; hospitalisé.

Bernard était un homme exceptionnel que j'ai connu il y a maintenant une bonne quinzaine d'années, un homme fidèle, loyal, avec lequel j'ai partagé des joies et, quelquefois, de peines, et qui m'a tant appris, tant aidé.

Les réactions et témoignages, multiples, émouvants, dont j'ai pris connaissance à la suite de la publication de sa disparition témoignent de l'affection et de la reconnaissance à l'égard et à l'homme qu'il fut : probe, disponible, à l'écoute, désintéressé, toujours prêt à rendre service, sans sectarisme.

Cet homme n'était que bonté, il aimait son prochain, quel qu'il soit. Nous perdons un élu à la personnalité exceptionnelle, un puits de science et de connaissances précieuses pour le jeune élu que j'étais à l'aube de notre premier mandat.

Nous perdons un homme toujours présent en tous lieux et en tous temps, toujours prêt à rendre service.

Nous perdons un homme engagé pour Althen, sa commune d'adoption où il résidait depuis maintenant plus de 35 ans.

Il fut le dévoué trésorier de l'association paroissiale pendant de nombreuses années, membre de diverses associations du village comme l'AAFA, très présent au sein des médaillés militaires à Avignon qui étaient un peu sa deuxième famille.

Était-ce son lieu de naissance, un beau jour du 20 août 1947 à Agen patrie du 48^e régiment de transmissions ? Ou l'exemple de son oncle, militaire de carrière, qui le prédestinait à servir pendant trente ans dans l'armée de métier ? Peut-être un peu des deux.

En tout cas ce qui est certain c'est qu'il eut très jeune le virus de l'armée : Engagé à 18 ans il partit à Reichstett en Alsace puis dans les Forces Françaises stationnées en Allemagne à Baden-Baden, puis à Strasbourg au 1^{er} régiment du génie, puis ce fut l'île de la réunion où il servit en tant qu'artificier.

De retour en métropole il fut muté à Avignon, puis reparti à Djibouti, années difficiles s'il en fut à cause des conditions climatiques, et, enfin, il termina sa carrière à l'âge de 48 ans, à Valbonne, au 4^e génie après être repassé par Avignon, au 7^e génie, où il était plus particulièrement chargé de la logistique.

La nation sut reconnaître ses mérites puisqu'il fut multimédaillé et successivement décoré de la médaille militaire, de la médaille du combattant et celle de la défense nationale.

L'heure de la retraite ayant sonné, trop jeune pour rester inactif, en homme d'action animé par l'esprit de servir, il s'engagea en 1995, auprès d'Henry Bureau qui devint maire.

C'était sa première élection et le début d'une carrière d'élu qui dura 19 ans, dont le point d'orgue fut son poste de 1^{er} adjoint à mes côtés entre 2014 et 2020.

Autant dire qu'il aura laissé une profonde empreinte dans l'histoire de la commune qui saura, le moment venu lui accorder la reconnaissance à laquelle il a légitimement droit.

Comme je le disais à propos de Mireille Leonard le 1^{er} mars 2019,

lors de ses obsèques, il a, lui aussi, contribué à ennoblir la fonction d'élu de la République, si souvent décrié, si souvent vilipendé et l'a rejointe dans le cercle restreint des élus qui par leur comportement et leur exemplarité honorent la république.

Aujourd'hui, je suis, comme bon nombre d'entre vous, plongé dans une infinie tristesse.

Tristesse d'abord pour Emmanuel, son fils et Catherine, sa fille qui n'a pas pu sortir du pays dans lequel elle réside à cause du virus, et pour laquelle la cérémonie a été filmée et retransmise en direct.

Tristesse ensuite pour nous, les élus, qui aimions Bernard, son intelligence, sa faconde, son sens de la répartie, son bon sens, son humanité, son caractère enjoué, toujours prêt à mettre l'ambiance avec ses chansons de corps de garde, en bon militaire qu'il était.

Notre histoire commune a débuté un soir de mars 2008, alors que nous venions de perdre les élections municipales.

C'est ce soir-là que nous avons jeté tous les deux les bases de la future campagne de 2014 au terme de laquelle les électrices et les électeurs nous firent l'honneur de nous accorder leur confiance.

En ce soir de mars 2014, lors de la proclamation des résultats, Bernard était un homme heureux, profondément heureux.

Emmanuel, Catherine, Stéphanie, Anthony, Justine, Alexandre, Rémy, parents et alliés, au nom du Conseil Municipal, en mon nom personnel, celui du personnel communal, de la population Althénoise, soyez assuré (e) s de notre sincère et profonde émotion ainsi que de toute notre affection.

Vous, ses petits-enfants, soyez fiers de votre grand-père comme il était fier de vous et sachez que son visage s'illuminait quand le lundi il nous racontait qu'il avait pu discuter avec vous au téléphone et qu'il nous montrait les photos qu'il avait reçues.

Soyez fiers de lui comme je suis fier d'avoir partagé une belle mais trop courte tranche de vie à ses côtés.

Il lui restait tant de choses à m'apprendre.

Bernard veille maintenant sur nous de là-haut et doit constater avec émotion que, contrairement à ce qu'il me disait quelquefois, son départ va laisser un grand vide dans nos cœurs et dans la commune.

Merci pour tout Bernard, ta mémoire restera à jamais gravée en nous en attendant qu'elle le soit dans le marbre de la reconnaissance pour tout ce que tu as fait pour notre village.



Bernard LE MEUR nous a quittés.

À l'annonce de son départ, vous avez été nombreux à montrer votre sympathie, votre amitié ou votre affection pour Bernard. En raison des mesures sanitaires, vous n'avez pas tous pu assister à la cérémonie des obsèques.

Merci à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal, aux employés municipaux, à la population Althénoise et à toutes les personnes présentes physiquement, virtuellement ou par la pensée pour le remarquable et émouvant hommage rendu à Bernard LE MEUR à l'occasion de ses obsèques du 19 novembre 2020. Si Bernard avait vu et entendu la cérémonie, il aurait été ému et très reconnaissant des nombreux témoignages de sympathie reçus.

Ne pleurez pas celui que vous avez perdu. Au contraire, réjouissez-vous de l'avoir connu.

Ses enfants Cathérine et Emmanuel, leurs conjoints, ses petits-enfants, parents et alliés.

« À ben lèu » Bernard !

Althénois d'adoption, il était devenu,

Le gars super-sympa que nous avons connu,

Qui savait écouter, renseigner, dépanner

Et la plupart du temps sourire et plaisanter.

Homme de Foi, homme de cœur, homme d'honneur,

Notre Bernard à nous, notre Bernard Le Meur,

S'est laissé embarquer vers un monde meilleur,

Faisant un pied de nez au virus ravageur.

Anne Lise était là pour lui tendre les bras,

L'épouse décédée, l'âme sœur d'ici-bas ;

Anges gardiens précieux, sensibles au désarroi,

Qui submergent aujourd'hui de nombreux althénois.

Nous te disons : A Dieu et surtout grand merci,

Pour avoir réjoui des pans de notre vie.

Althen reconnaissant.»

Poème dédié à Bernard par Anne-Marie CASTETS ROLIN

Claude Chabran

Claude Chabran nous a quittés le 21 novembre dernier vaincu par la Covid.

Né à Avignon le 10 mars 1950, Claude Chabran n'en était pas moins un véritable Althénois, puisque son père René était agriculteur négociant en bulbes à fleurs au village.

Il était également le neveu du regretté René Tramier, qui a transformé la commune durant ses 18 ans de mandats de 1977 à 1995, en construisant la salle des fêtes et la maison des associations.

Claude fit toute sa scolarité au groupe scolaire d'Althen des Paluds puis, le moment venu, comme très souvent dans le milieu de l'agriculture, reprit la ferme familiale et le négoce de bulbes à fleurs, essentiellement glaïeuls et tulipes, avant que le plat pays ne vienne concurrencer notre production locale jusqu'à en provoquer son extinction, et qu'il ne réoriente son activité vers la production de pommes.



Parallèlement à son activité d'agriculteur Claude fut très impliqué dans le corps des sapeurs-pompiers d'Althen des Paluds.

En 1979 à l'âge de 29 ans il entra au centre de secours d'Althen comme sapeur-pompier volontaire.

Après avoir gravi tous les échelons de la hiérarchie il devint chef de centre sur la commune le 13 décembre 1995, fonction qu'il occupa jusqu'au 1^{er} janvier 2009.

Durant cette période il eut à gérer les épisodes d'inondations qui nous affectèrent notamment celle qui m'a personnellement le plus marqué : décembre 2003 où le nord du village fut inondé à la suite de la rupture des digues qui nous protègent des débordements de la Sorgue de Velleron qui traverse notre territoire communal.

Je me souviens très bien de ses visites dans notre quartier avec les sapeurs Althénois, tout au long de cette longue nuit, pour nous prévenir de la montée des eaux et nous inciter à évacuer nos habitations.

Le 25 avril 2009 Claude quitte ses fonctions de chef de centre pour rejoindre le groupement du grand Avignon après avoir été nommé capitaine le 1^{er} janvier de la même année.

En 2008 il reçoit la médaille d'or des sapeurs-pompiers récompensant 30 années de service.

Puis le 7 janvier 2017 il reçoit celle de chef de centre, échelon or pour ses 10 années, ou plus, de service.

Durant de nombreuses années il fut aussi un membre actif du Syndicat des Mayres, puis, à la suite de la dissolution de ce dernier, de la « Commission consultative des Mayres et du canal des Gaffins » et, notamment, lors du mandat que m'ont confié les Althénoises et les Althénois de 2014 à 2020, durant lequel, à son contact, j'ai beaucoup appris.

Il avait souhaité s'en retirer au début de cette mandature, décision respectable et respectée.

Sa brutale disparition ne nous aura hélas pas laissé le temps d'organiser la cérémonie prévue pour le remercier de son engagement en faveur de notre village.

Son implication dans le monde associatif fut aussi très importante, notamment au sein de l'AAFA (Association Althénoise France Allemagne, jumelage associatif avec Althen en Saxe commune de Leipzig), cruellement touchée par la disparition de deux de ses membres emblématiques la même semaine : Bernard Le Meur et Claude Chabran.

Avec Claude nous perdons une figure du village, une de plus en une semaine. Cela fait quand même beaucoup et porte un rude coup à la communauté villageoise.

Nous ne verrons plus sa silhouette massive au volant de son improbable engin décapotable, plutôt ouvert aux quatre vents d'ailleurs, traverser le village à une vitesse qui semblait toujours excessive, mais ce n'était bien sûr qu'une impression liée à la conception de ce véhicule !

Nous n'aurons plus l'occasion d'échanger quelques mots le matin, dans l'un des bars du village, devant le traditionnel café au temps béni de la liberté, sans la covid.

C'est certain, Claude et ses coups de gueule, car il avait un parler franc, mais aussi cœur énorme, va nous manquer.

Le conseil municipal, la commission des Mayres, et moi-même assurons son fils, Jean-Michel, ses petits-enfants, Morgane et Melvin, de toute notre sollicitude et notre amitié dans ces moments particulièrement difficiles.

Bon voyage Claude, tu vas nous manquer. Tout là-haut, dans les étoiles, tu vas certainement croiser Bernard Le Meur, donne-lui notre bonjour.

Actualités

Sénateurs de Vaucluse

Nous vous avons parlé des élections sénatoriales dans la précédente édition. Ce sont Messieurs Jean Baptiste Blanc, Alain Milon et Lucien Stanzione qui ont été élus.

Marie-France FARINES

A la suite au décès de Bernard Le Meur, le tableau du Conseil Municipal a été modifié. Conformément à l'article de loi 2121-4 du CGCT, c'est Marie-France FARINES qui a été sollicitée pour entrer au Conseil Municipal. Elle remplace donc Bernard Le Meur depuis le 15 décembre dernier et intègre les commissions « Vie Scolaire et Péri-scolaire » et « Enfance, Jeunesse et Sport ». Nous lui souhaitons la bienvenue.



Visite Brune Poirson

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont reçu la députée de la 3ème circonscription de Vaucluse et ancienne secrétaire d'État auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire, Madame Brune Poirson, fin novembre dernier pour débattre sur des sujets aussi divers que l'urbanisme et la loi ALUR, les dotations de l'État, la suppression de la taxe d'habitation, le rallongement d'une année de la mandature actuelle à la suite de la pandémie qui a mis complètement à l'arrêt la collectivité, les dépôts sauvages, l'enseignement et bien d'autres thématiques. Cet échange a eu lieu à la Maison des Associations pour des raisons sanitaires impossibles à garantir en Mairie. A la fin de cette réunion constructive et conviviale, Madame Brune Poirson a reçu, comme toutes les personnalités qui viennent nous rendre visite, un panier des produits du terroir Althénois.



Nouveau Logo



La commune d'Althen des Paluds est l'une des plus récentes communes du Vaucluse puisqu'elle a été créée le 5 juin 1845 à la suite d'une ordonnance royale. À l'origine, il s'agissait d'un hameau rattaché à la commune de Monteux, nommé « Les Paluds de Monteux » du fait du caractère marécageux de ce territoire assaini au XVIe siècle. L'histoire de notre village est marquée par l'arrivée de Hovhannès Altounian qui en fit sa richesse en y important la culture de la garance, dont la racine servait à fabriquer la célèbre teinture « rouge garance » à partir du milieu du XIXe siècle, et jusqu'au début du XXe. En souvenir de notre bienfaiteur il fut décidé que le nom de Hovhannès Altounian également appelé « Jean Althen » soit donné au village qui prit alors le nom de « Althen des Paluds ».

En 2019 la municipalité décida de retravailler le logo et lança pour cela une enquête auprès de la population. Des réponses reçues il ressortit quatre remarques qui retinrent l'attention de la commission de travail :

- **Le rouge garance**, symbole de la culture emblématique de cette plante tinctoriale
- **La fleur de garance**, d'un beau jaune vif
- **L'eau de la Sorgue** qui marque la frontière avec nos voisins de Monteux
- **Le Ventoux** qui nous toise du haut de ses 1910 m

Sur ces critères nous avons donc lancé un appel à candidature auprès de plusieurs agences pour finalement retenir la proposition de la Société Total Pub. Une entreprise Althénoise. Le logo choisi par la commission d'élus reflète fidèlement ces quatre symboles : Le texte « Althen », de couleur rouge Garance, telle la racine qui alimente de sa sève la lumineuse fleur de Garance. La vague représente La Sorgue, source de vie pour notre territoire. La silhouette du Mont Ventoux, élevée en chapeau, qui semble veiller sur notre commune.

État Civil

NAISSANCES

Sacha NICOLET ROZAS, fils de Julien NICOLET et Émilie ROZAS
Eline CLAVÉ, fille de Guillaume CLAVÉ et Delphine LEVEAU
Tiago MIGHALI, fils de Tony MIGHALI et Amandine FAVEAUX
Maïssa et Wassim IBEN HAYANE, fille et fils de Mustapha IBEN HAYANE et Hakima LOUKILI
Léo SERNOUX PERRADE, fils de Damien SERNOUX et Betty PERRADE

DÉCÈS

Bernard LE MEUR
Lucien PELISSIER
Eddy ZULUETA
Claude CHABRAN
Louise ALLEMANDI épouse GRANGIER
Andrée AUGIER veuve JARJAILLE
Mireille MICHELIER

MARIAGES

Théo FERREIRA et Maeva SANJUAN

Jeunesse

Direction Vars pour de l'air frais !



Lieu : Chalet les Eglantines à Vars.

ALSH : du lundi 1er au vendredi 5 mars 2021 pour 24 enfants de 6 à 13 ans.

Accueil Jeunes : du samedi 27 février au vendredi 5 mars 2021 pour 20 jeunes de 11 à 17 ans

Inscriptions les mercredis 3 et 10 février 2021 pour l'ALSH et l'Accueil Jeunes sur rendez-vous.

Inscriptions pour les vacances d'hiver de l'ALSH : Inscrivez vos enfants à partir du lundi 4 janvier et jusqu'au dimanche 7 février, sur le portail famille.

Si vous n'avez pas d'accès au portail famille, merci de faire votre demande par mail auprès de Laurence Bonardel à : alsh@althendespaluds.fr ou au 04 90 37 43 27.

Élection du CME



Il y a maintenant quelques semaines, douze élèves de l'école élémentaire Simone Veil d'Althen-des-Paluds ont été élus Conseillers Municipaux Enfants. Le samedi 5 décembre, lors d'une cérémonie officielle présidée par Monsieur le Maire, les enfants élus se sont vus remettre leurs écharpes du CME 2020-2022.

Félicitations à Loucas BARTOLETTI-TAMBURINI, Charlie MOUT, Alexis GRONDIN, Léonie SERRA, Timéo SOTO-FAUBRUJON, Helfie VELEZ-LAFONTAINE, Lucas SANCHEZ, Lilou MUSICHINI, Paul BENIVAY-RAOUX, Romane SOLIGNAC, Mirantosa RAKOTONIAINIA et Lalie DUCLOS pour leurs élections et leurs futurs projets !

Et maintenant au travail !

Spectacle de Noël

Les élèves de l'école maternelle ont pu assister, au début du mois de décembre, à un spectacle de Noël dans l'enceinte de la Maison des Associations et financé en partie par le comité des fêtes du village. Les enfants ont pu découvrir une histoire pleine de couleurs, d'odeurs et de rebondissements !



Repas de Noël

Monsieur le Maire, accompagné de quelques élus à, comme chaque année, assisté au repas de Noël des écoles préparé par l'équipe du restaurant scolaire. Au menu : coquille de poisson, civet de cerf, pomme de terre, un gâteau au caramel et un fromage en forme de Père Noël. Les enfants comme les élus se sont régalés !



Rentrée scolaire 2021-2022

Les enfants nés en 2018 feront leur première rentrée scolaire en **septembre 2021**.

Merci aux parents des enfants concernés de signaler dès que possible leur enfant à l'école afin que nous puissions affiner les effectifs à venir :

par mail SVP : ecole.maternelle@althendespaluds.fr en précisant nom, prénom et date de naissance.

Les inscriptions auront lieu sur rendez-vous dans le bureau du Directeur M. MARTEL aux dates suivantes :

- **Lundi 15 mars de 8h00 à 18h30**
- **Lundi 22 mars de 8h00 à 17h30**

Pour prendre rendez-vous merci de contacter par téléphone Monsieur MARTEL, directeur de l'école, au 04 90 62 11 46 (de préférence le lundi ou laisser un message pour être rappelé). Pour l'inscription, vous devez demander un certificat d'inscription à la mairie à prévoir à l'avance pour délai de signature (fournir en mairie une photocopie d'une facture ou autre document pour justifier de votre adresse sur la commune). Pour le rendez-vous merci de vous munir des documents suivants : carnet de santé, livret de famille et certificat d'inscription.

Travaux et environnement

Salle de réunion des Services Techniques

La salle de réunion des services techniques est enfin terminée ! Après plusieurs semaines de travaux en régie, celle-ci est prête à accueillir les agents dans une salle chauffée qui leur permettra de boire le café du matin, déjeuner, recevoir des fournisseurs, etc...



Stade de football

Les services techniques ont remplacé le plancher des deux tribunes du stade d'honneur René Pujol. Les précédentes avaient fait leur temps et devenaient dangereuses pour quiconque marchait dessus. Dans un futur proche les sièges seront changés ainsi que les menuiseries des vestiaires. D'autres travaux ont été réalisés comme par exemple le changement du poste de relèvement d'eaux usées de la buvette et des toilettes publiques. Travaux effectués par l'entreprise Assainiss'eau.



Travaux aux écoles

Ce projet faisant partie de nos promesses de campagne avance aussi vite que possible compte tenu des circonstances. Le budget prévisionnel est important, 1 800 000€ TTC. Le permis de construire est en cours d'instruction, les travaux devraient commencer au deuxième semestre 2021 pour se terminer 12 mois après. Le fonctionnement de nos services de restauration scolaire, périscolaire et accueil de loisir sera forcément impacté. Nous mettrons tout en œuvre pour qu'il soit le plus fluide possible. Nous prévoyons d'ailleurs d'organiser dès que possible une réunion avec les représentants des parents d'élèves pour leur présenter le projet et leur demander leur avis sur l'organisation de l'accueil extrascolaire et restauration lorsque celle-ci devra être transférée dans un autre lieu.



Durant la « trêve des confiseurs », l'entreprise Chivalier a repeint les couloirs et classes de l'école maternelle d'un beau jaune lumineux.



La Forge

« La Forge » fait peau neuve. Lors de l'édition précédente de l'Écho Althénois, nous vous avons parlé du début des travaux. Et bien, ces derniers ont bel et bien démarré. Cette ancienne forge va donc accueillir une nouvelle salle municipale qui devrait voir le jour d'ici quelques semaines.



Canal des Gaffins

Dans le canal des Gaffins, de la jussie rampante a été découverte sur plusieurs m² par notre agent d'entretien des mayres (Sylvain Michelier). Cette plante envahissante, originaire d'Amérique du Sud, qui a un pouvoir élevé de multiplication, commence à envahir petit à petit le canal des Gaffins. Une opération d'arrachage manuel aura lieu au printemps afin d'éviter que la Jussie prolifère jusque dans la Sorgue.



Route de la Roque

Deux agents des Services Techniques, Jean-Pierre Juillard et Thierry Marco, ont remplacé les panneaux sur la route de la roque. Ce remplacement a permis de mettre en sécurité les mats ainsi que les panneaux de signalisation pour éviter les possibles accrochages avec les poids lourds.



Culture et festivités

Nuit de la Lecture reportée au 17 avril



A l'occasion de la 5^{ème} édition de la «Nuit de la Lecture» initialement prévue le 23 janvier 2021, Chantal Richard-Parayre et la Commission Culture organisent un après-midi récréatif de 14h30 à 18h30, pour les enfants et leurs parents.

La Salle René Tramier sera le lieu de rendez-vous pour cette manifestation culturelle, la première de cette nouvelle année ! Au programme il n'y aura pas que des livres et de la lecture, mais pleins d'autres ateliers gratuits tout un après-midi.

Trois thèmes seront mis en avant :

- **Lecture** : Marathon de la lecture, écoute de livres audios, improvisation autour des mots, lecture de contes et autres albums, karaoké littéraire, dictées parents et enfants et petit théâtre (*kamishibai*)
- **Jeux** : Jeux de cartes (tarot des cartes, cartes de mimes, pictionary enfants), Escape Games (objets à trouver et énigmes à résoudre) et un quizz littérature pour les enfants.
- **Ateliers** : Création spontanée d'objets en argile et libre cours à l'imagination en peinture (protections fournies)

Et bien d'autres activités ! Avec la participation de la bibliothèque, de l'accueil jeunes et de l'école de théâtre. De nombreux bons cadeaux sont à gagner.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes fait appel à vos souvenirs ! Sandrine Voillemont, Présidente du Comité des Fêtes du village et le bureau, proposent un bond dans le passé aux Althénois(e)s. Plusieurs manières de participer :

- **Déposez** vos photos scolaires ou de manifestations sportives et associatives, et **récupérez** les quand elles auront été numérisées. (Pensez à les mettre sous enveloppe en indiquant l'année de la photographie. Indiquez également votre nom et prénom, adresse et numéro de téléphone.)
- Si vous ne souhaitez pas laisser vos photos, une **permanence** va avoir lieu jusqu'au 5 février, tous les vendredi matin de 10h à 12h30, afin de scanner vos photos et vous les rendre immédiatement.
- Si vous ne souhaitez pas vous déplacer mais tout de même participer, vous pouvez nous les envoyer **par mail** à l'adresse suivante : comitedesfetes@althendespaluds.fr

Cette journée souvenir aura lieu au printemps, si les conditions sanitaires nous le permettent.

Junkie Alien Family

Let's JAF'n roll ! La Junkie Alien Family, qui était à l'affiche du tout premier Festiv'Althen, est un groupe de rock, de blues et de folk originaire du sud de la France, dont un membre est le fils de Valérie Audouard de Pizzas Lino ! Ce « Power Trio » réunit donc trois amis : Thomas, Gilles et Antony. Après une campagne de crowdfunding* réussie pour la réalisation d'une Live Session (*mini-concert sous format clip musical*) en juillet 2020 à retrouver sur leur chaîne YouTube, La JAF profite actuellement de cette période particulière pour composer de nouveaux morceaux dans le but de vous proposer son premier album studio ! Retrouvez la JAF sur leurs différents réseaux sociaux : Facebook : Junkie Alien Family / Instagram : @JAF_officiel / YouTube : Junkie Alien Family. *campagne de financement en ligne



© Photo: Romain Varenne

Billet d'espoir

« Il nous a volé des jours, des nuits, des semaines, des mois, et bientôt une année... Mais de qui parles-tu me diras-tu ? De celui qui est rond avec plein d'épines rouges sur sa circonférence. Mais oui, vous le connaissez : il nous a distancés, il nous a fait porter un masque, et nous a obligés à nous isoler. Oui, vous avez raison, c'est une sorte de peste, oui c'est le corona virus. Pourtant, sous ce ciel gris, sous cette neige hivernale froide, sur cette terre gelée et dure, je vois déjà un brin de mimosa. Oui une branche gonflée de boules jaunes d'or qui parfument l'atmosphère de nos campagnes et de nos villes. Je vois une foule sans masque, des maisons ouvertes, des parents heureux et j'entends rire les enfants. Je vois des personnes s'embrasser et se serrer fort. Enfin sans masque... alors j'inspire de nouvelles senteurs, heureux de tout voir, heureux de retrouver mes repères. Mais je sais : nous n'oublierons jamais, jamais cet épisode qui nous a donné une leçon d'humilité, qui nous a fait réfléchir à ne pas reproduire nos erreurs. Non nous ne ferons plus jamais comme avant : nous ne brûlerons plus la chandelle comme nous le faisons : nous avons appris le prix de la vie et nous avons réfléchi. Puis doucement, tout doucement mais sans détour, nous reprendrons espoir. Espoir en l'avenir, en nos capacités et fiers de notre résistance face à l'ennemi. L'adversaire ne reviendra plus car dans chaque brin de mimosa nous respirerons le parfum d'un avenir à reconstruire. » C. Jaillat



Vivre à Althen

Le Père Noël à Althen !

Du 20 décembre au 1^{er} janvier, le Comité des Fêtes a organisé un concours de dessin de Noël. Tous le monde pouvait y participer à condition d'être résident du village. Le concours était divisé en quatre catégories et quatre jeux différents étaient à gagner.

Voici le nom des vainqueurs du premier et second prix :

- 0/5 ans : Alexia Rigaud / Joanna Richetti
- 6/10 ans : Olivia Voillemont / Pauline Michelier
- 11/15 ans : Anouska Patchett / Lucie Voillemont
- Adultes : Audrey Delubac / Bianca Patchett

Bravo à tous les participants et félicitations aux vainqueurs du premier prix et second prix qui remportent respectivement un bon cadeau de 20€ et un bon cadeau de 15€ valable dans plusieurs grandes enseignes.

Noël solidaire

Un commerce Althénois s'est associé à une épicerie solidaire de la ville de Carpentras pour son opération «Les boîtes de Noël» ! Bravo à Pizzas Lino pour son élan de solidarité et bravo aux Althénois pour leur soutien puisque l'opération fut un succès ! Cette opération avait pour but d'offrir des produits non utilisés mais toujours en bon état aux bénéficiaires d'une épicerie solidaire de Carpentras et ainsi de les aider à passer l'hiver dans les meilleures conditions possibles. Dans ces boîtes, nous pouvions retrouver : un produit chaud, un produit loisir, un produit hygiénique et un produit nutritif. Et ce sont une centaine de boîtes qui ont été déposées sous le sapin de la pizzeria et ensuite redistribuées à l'épicerie solidaire le 21 décembre dernier.



Portrait d'entreprises

DLS étanchéité

DLS Étanchéité, entreprise située sur la route de la Grave, dans les anciens entrepôts «Pidoux», est spécialisée dans le domaine de l'étanchéité et l'isolation des toits-terrasses. DLS Étanchéité repose sur un grand savoir-faire et une innovation continue et vous propose des techniques et des procédés perfectionnés afin de mieux répondre à votre demande. DLS Étanchéité c'est également de la couverture (ouvrage non isolé, couverture isolée étanchée...), du bardage (en acier, bois et dérivés, pvc, pierre, béton...), éclairage, aération et d'autres services en neuf et en rénovation. *Informations complémentaires au 04 90 28 88 02 ou sur dls-etancheite.fr*



Iso-Concept

Entreprise locale et artisanale, spécialisée dans l'isolation des combles à 1€, Iso-Concept réalise tous types de travaux d'isolation avec ses propres salariés. Agréée RGE, Qualibat et Ecoartisan, elle offre une garantie décennale. Iso-Concept maîtrise de nombreuses techniques d'isolation: soufflage de combles perdus, isolation par l'extérieur, isolation par l'intérieur, pose de plaques de plâtre, peinture, ventilation VMC, traitement de charpente etc.... Iso-Concept réalise vos dossiers d'aides et de primes d'économies d'énergies (CEE, prime Ma prime Rénov', action logement, dossier ANAH...). *Plus d'informations au 04 86 04 42 27 ou sur isoconcept.co*



Raccordement fibre

La fibre est arrivée ! Renseignez-vous auprès de votre opérateur internet sur comment installer la fibre à votre domicile. Tout Althen-des-Paluds, et même ses recoins les plus éloignés sont éligibles. Cependant, les différents opérateurs internet peuvent pratiquer de manières différentes.

Mais pourquoi passer à la fibre ? L'avantage principal est le très haut débit internet qui offre une connexion minimale de 100Mb/s. Contactez votre opérateur et prenez rendez-vous avec un technicien qui viendra vous installer la fibre optique en un peu moins de 2h.

Tribune de la liste

« Althen autrement »

Althénoises, Althénois, Bonnes Fêtes de fin d'année 2020. Alors que la grande majorité des familles achèvent une année 2020 qui aura été éprouvante à bien des égards, nous tenons tout de même à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, même si les festivités n'auront pas la même saveur que d'habitude...

Citoyennes, citoyens, nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour de nouvelles informations. La vie de la commune vous intéresse, nous restons à votre écoute pour en discuter avec vous. A très bientôt, 2021 s'annonce comme un certain renouveau... L'équipe Althen-Autrement.

Associations

Bibliothèque pour tous

LE TELLIER Hervé – l'Anomalie – Prix Goncourt 2020
L'auteur nous offre un roman noir sur l'anomalie d'un monde littéralement insensé. A la fois vertigineux et facétieux, cet ouvrage est une œuvre littéraire envoûtante qui nous tient en haleine jusqu'à la dernière ligne.

Adultes

ALAUX Jean-Pierre	Flagrant délit
ARCHER Jeffrey	Qui ne tente rien
BOURDIN Françoise	Quelqu'un de bien
BORDES Gilbert	Elle voulait voir la mer
COBEN Harlan	L'inconnu de la forêt
JONCOUR Serge	Nature humaine
KERMEL d'Eric	Mon coeur contre la terre
KHADRA Yasmina	Le sel de tous les oublis
LAFON Lola	Chavirer
MAY Peter	Un alibi en béton
ONAGLIA d'Frédéric	La vie leur appartient
PEREZ-REVERTE Arturo	Sabotage T. 3
SYLVAIN Dominique	Une femme de rêve

Enfants

COLLET Géraldine	Un Noël de rêve
COURTIN Thierry	T'Choupi et le père Noël
NEVILLE Astley	Le Noël de Peppa
LESBRE Laurence	Vive Noël !
TEXIER Ophélie	Crocolou aime le père Noël
DISNEY	La reine des Neiges 2

Jeunes

O'DONNELL Cassandra	Le monde secret de sombreterre T. 1
ROBILLARD Anne	Les Chevaliers d'Antarès T1
SIMON Coco	Cupcake girls : la rentrée de Katie

B.D

JUL	Un cow-boy dans le coton (Lucky Comics)
Mr. TAN	Mortelle Adèle : Funky mou moute
Mr. TAN	Mortelle Adèle et la galaxie des Bizarres
ZEP	Titeuf et les bêtises

Les Bibliothécaires vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Randonnées MJC - Janvier / Février

Si les règles sanitaires nous le permettent. Rendez-vous et départ parking salle des fêtes René TRAMIER. (Côté Nord). Nous avons programmés le deuxième jeudi de chaque mois un parcours accessible à tous. Respect des gestes barrières. Le covoiturage : À éviter le plus possible ou à limiter à 2 personnes par voiture avec masque obligatoire.

Dates	Lieux	Départ	Distance	Temps	Dénivelé	Difficulté
Jeu 7 janvier	Velleron sur les hauteurs	13 h 00	6 Km	2 h 30	135 m	Facile
Jeu 14 janvier	Carpentras (Les berges de l'Auzon)	13 h 00	3 Km	1 h 15	22 m	Très facile
Jeu 21 janvier	La Roque Alric (Le tour de la Carabelle)	13 h 00	5 Km	2 h 00	200 m	Moyen
Jeu 28 janvier	Les falaises de Lioux	10 h 00	6,5 Km	3 h 00	320 m	Moyen +
Jeu 4 février	Le Moulin de Boulbon	13 h 00	6,5 Km	3 h 00	175 m	Facile
Jeu 11 février	Les cœurs (Bedoin)	13 h 00	6 Km	2 h 00	70 m	Très facile
Jeu 18 février	Mormoiron (Lac)	13 h 30	8,5 Km	3 h 30	250 m	Moyen
Jeu 25 février	La Chapelle de Saint Eusèbe (Cabrères)	10 h 00	8 Km	3 h 00	200 m	Moyen +
Jeu 4 mars	Ocres de Ville sur Auzon	13 h 00	6 Km	3 h 00	100 m	Facile

Centre de vie La Garance - Communiqué

« Lundi 21 décembre, un spectacle de Noël a été offert par le personnel et les bénévoles aux résidents de la Garance. Cette année, il nous a fallu redoubler d'imagination pour proposer une fête sans intervenants extérieurs !!! COVID oblige !!! Avec un bel investissement et le grand cœur de chacun, le résultat a été magnifique... Merci à tout le personnel et aux bénévoles qui se sont investis sur ce projet. Les résidents ont été émus et enchantés par cet après-midi que le service animation et tous les autres services se sont démenés à organiser pour leur plus grand bonheur. Nous avons vu défiler sur scène le père et la mère Noël, Hervé le magicien, Céleste au piano, Cindy avec sa magie de Noël, une flash mob avec 21 personnel sur scène et plein d'autres surprises... »



Infos utiles

Permanence de soins

Pour consulter un médecin de garde, les patients doivent se rendre à la MMG, située à côté du service des urgences dans l'enceinte de l'hôpital d'Avignon dont voici les horaires d'ouverture :

- Tous les soirs de semaine de 20h à minuit
- Le samedi de 12h à minuit
- Les dimanches et jours fériés de 8h à minuit.

A noter également la Maison médicale à l'Hôpital de Carpentras : week-ends et jours fériés - 9h-12h / 15h-20h.

Violences conjugales

3919 : numéro national d'écoute et d'information pour les femmes victimes de violence

Pharmacies de garde

JANVIER

- 01/01 : PHARMACIE TROUSSET ET LAFABRIER - SORGUES
- 03/01 : PHARMACIE DU MARCHÉ - LE THOR
- 10/01 : PHARMACIE DU COURS - LE THOR
- 17/01 : PHARMACIE DU PIGEONNIER - LE PONTET
- 24/01 : PHARMACIE DE LA CITÉ - LE PONTET
- 31/01 : PHARMACIE DE LA FONTAINE - SAINT-SAURNIN-LES-AVIGNON

FEVRIER

- 07/02 : PHARMACIE DE RÉALPANIER - LE PONTET
- 14/02 : PHARMACIE DE GÉNÉRAT - SORGUES
- 21/02 : PHARMACIE DE CAUMONT - CAUMONT
- 28/02 : PHARMACIE MAGISTRALE - VEDENE

MARS

- 07/03 : PHARMACIE DU BÉAL - ENTRAIGUES

Dentistes de garde

Dimanches et jours fériés : 04 90 31 43 43

Déchetteries intercommunales

- PERNES-LES-FONTAINES : 04 90 61 55 91 Quartier des Jonquiers, route de Velleron
- SORGUES : 04 90 39 02 71 Petite route de Bédarides

Du lundi au vendredi : 8h30 / 12h et 13h30 / 17h30 et le samedi de 8h à 17h pour les particuliers uniquement.

Papier éco-responsable :

Recyclable à 100%, norme EU Ecolabel



Création & impression :

Service communication d'Althen-des-Paluds

Directeur de publication et de rédaction : Michel Terrisse, Maire

Comité de rédaction : Marc Mossé, Yves-Michel Allenet, Chantal Richard-Parayre, Aurélien Carles, Thomas Mertz, Fabienne Henry, Gordon Cronne

Mairie d'Althen-des-Paluds :

Tel : 04 90 62 01 02 Fax : 04 90 62 11 48

Email : mairie@althendespaluds.fr

Site internet : althendespaluds.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30, mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30.



Prévention : les bons réflexes pour circuler en hiver

AVANT DE PARTIR

L'HIVER APPROCHE : FAITES LE POINT SUR L'ÉTAT DE VOTRE VÉHICULE

- NIVEAUX (HUILE, LIQUIDE DU LAVE GLACE ETC.)
- PRESSION DES PNEUS
- ÉCLAIRAGE
- CHAUFFAGE ET VENTILATION

EN VUE DE VOTRE DÉPLACEMENT ASSUREZ-VOUS QUE VOUS ÊTES BIEN ÉQUIPÉ

- GILETS HAUTE VISIBILITÉ ET TRIANGLE DE SIGNALISATION
- CHAÎNES OU ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX
- LIQUIDE ANTIGEL
- BOMBE ANTIGIVRE OU RACLETTE
- CÂBLE DE DÉMARRAGE
- LAMPE DE POCHE
- VÊTEMENTS CHAUDS
- EAU ET NOURRITURE

INFORMEZ-VOUS ET RESTEZ INFORMÉ !

- CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES
WWW.METEO.FR
EN CAS D'ANNONCE DE RISQUES IMPORTANTS OU EXCEPTIONNELS, DIFFÉREZ VOTRE DÉPART
- CONDITIONS DE CIRCULATION
WWW.BISONFUTE.GOUV.FR
ET N° VERT : 0 800 100 200



SUR LA ROUTE

ADAPTEZ VOTRE CONDUITE

- RÉDUISEZ VOTRE VITESSE
- AUGMENTEZ LES DISTANCES DE SÉCURITÉ
- ÉVITEZ LES MANŒUVRES BRUTALES
- NE DÉPASSEZ PAS LES ENGINS DE SALAGE ET DE DÉNEIGEMENT ET FACILITEZ LEUR PASSAGE
- ÉCOUTEZ LES RADIOS LOCALES OU FM 107.7

SI VOUS DEVEZ METTRE DES CHÂÎNES

- FAITES UN ESSAI DE MONTAGE AVANT LE DÉPART
- GAREZ-VOUS À L'ÉCART DE LA CHAUSSÉE POUR LE MONTAGE
- POSEZ LES CHÂÎNES SUR AU MOINS 2 ROUES MOTRICES (LIMITE DE VITESSE AVEC DES CHÂÎNES : 50KM/H)
- VÉRIFIEZ LEUR TENUE RÉGULIÈREMENT ET RETIREZ-LES DÈS QU'ELLES NE S'IMPOSENT PLUS

SI LA CIRCULATION EST BLOQUÉE

- SUR ROUTE, GAREZ-VOUS SUR LE BAS-CÔTÉ
- SUR AUTOROUTE, NE STATIONNEZ PAS SUR LA BANDE D'ARRÊT D'URGENCE, MAIS RESTEZ SUR LA FILE DE DROITE, SAUF INDICATION CONTRAIRE DES SERVICES D'INTERVENTION OU DES PANNEAUX À MESSAGE VARIABLE
- TENEZ-VOUS INFORMÉ (RADIO, TÉLÉPHONE)



EN SAVOIR PLUS
WWW.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR/CIRCULEZ-EN-HIVER



Retrouvez toutes les informations concernant la commune sur le site internet www.althendespaluds.fr et sur la page Facebook Ville d'Althen-des-Paluds.

Exprimez-vous dans l'Écho Althénois de mars-avril 2021 :

Vous êtes invité (e) s à envoyer vos propositions d'articles (150 mots maximum) au service communication de la mairie : cabinet.communication@althendespaluds.fr avant le lundi 15 février 2021.

La mairie se réserve le droit de publier ou non les informations en fonction de leur pertinence. De même, le comité de rédaction se réserve le droit d'apporter toutes corrections qu'il jugera utiles.